

Ouverture de la formation
en apprentissage :
Septembre 2026



Contenu de la formation

400 heures d'enseignement professionnel au lycée et pratique en Milieu Professionnel sur une année
Rythme alterné

Formation professionnelle :

- Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif
- Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Niveau de recrutement

Bac Pro, CAP

Qualités et aptitudes requises

Sens de la relation, de la communication, de l'écoute et de l'observation
Maîtrise de soi, patience
Dynamisme et bonne aptitude physique
Discrétion
Motivation pour travailler auprès d'enfants de moins de 6 ans dans un respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP AEPE participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents, une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Poursuite de scolarité

Ce diplôme vise une insertion professionnelle ou une poursuite en baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne (passerelle en fonction des places disponibles) ou les concours d'ATSEM.

Emplois visés

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, adjoint d'animation, assistant éducatif petite enfance, auxiliaire petite enfance, agent social, garde d'enfant à domicile, assistant maternel, employé à domicile, employé familial auprès d'enfant.

Pour tous renseignements sur la formation :

Stéphane SANTO Directeur Délégué à la formation
stephane.santo@ac-rennes.fr 06 48 77 46 63

